



Huitième Assemblée des États Parties à la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction

Mer Morte, Jordanie, 18-22 novembre 2007

Renseignements administratifs*

Introduction

La huitième Assemblée des États Parties est une réunion officielle des 155 États qui ont accepté la Convention de 1997 sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction (ci-après dénommée «la Convention»), organisée en vertu de l'article 11 de la Convention et conformément aux décisions de la première Conférence d'examen (2004) et de la septième Assemblée des États Parties (2006).

Accueil, présidence et organisation de la Réunion

Lors de la septième Assemblée des États Parties, les États Parties ont décidé de désigner Son Altesse royale le Prince Mired Raad Al-Hussein comme président de la huitième Assemblée et d'organiser celle-ci en Jordanie dans la semaine du 18 au 22 novembre 2007. M. Ayman Al-Amery, directeur des relations et organisations internationales auprès du ministère jordanien des Affaires étrangères, a été désigné comme secrétaire général. Le Comité national jordanien pour le déminage et la réhabilitation a pris en charge l'organisation de la huitième Assemblée pour la Jordanie. M^{me} Lina Abu Nuwar Ghazi, directrice des relations internationales du Comité, sera sous-secrétaire générale de la huitième Assemblée et servira d'interlocutrice à toutes les personnes intéressées.

M^{me} Lina Abu Nuwar Ghazi

Sous-secrétaire générale et porte-parole de la huitième Assemblée

Chef de l'équipe jordanienne pour la huitième Assemblée

Tél: +962 6 5826973

Fax: +962 6 5859614

E-mail: l.abunuwar@ncdr.org.jo

Pour soutenir le travail de la Jordanie en vue d'accueillir et de présider la huitième Assemblée des États Parties, Son Altesse royale le Prince Mired Al-Hussein a demandé au directeur de l'Unité d'appui à l'application de la Convention, M. Kerry Brinkert, de servir de coordinateur exécutif au président de la huitième Assemblée. En outre, conformément à la pratique établie, il a été demandé au Secrétaire général de l'ONU de désigner un secrétaire exécutif chargé de prendre en charge les responsabilités qui incombent normalement à l'Organisation des Nations Unies lors des Assemblées des États Parties. Le directeur de la branche de Genève du Bureau des affaires de désarmement de l'ONU, M. Tim Caughley, a été reconduit dans ses fonctions de secrétaire exécutif.

Site Web

L'équipe 8MSP-Jordan a créé un site Web qui inclut toute l'information nécessaire sur l'événement. En plus, les délégués et leurs compagnons peuvent solliciter leurs visas d'entrée en ligne, inscrire au

* Au 20 Septembre 2007

voyage de champ, aussi bien qu'arrangent leurs réservations d'hôtel, transport et excursions.
(www.8mspjordan.org)

Tous les délégués sont priés de compléter le formulaire de participation en ligne sur le site Web de la huitième Assemblée au plus tard que 1 octobre 2007. Nous vous prions de comprendre que cet formulaire est pour l'équipe administrative de la Jordanie seulement. L'enregistrement officiel demeure avec le bureau du secrétaire exécutif de la huitième Assemblée des États Parties.

Lieu de la réunion

La huitième Assemblée des États Parties aura lieu du 18 au 22 novembre 2007 dans le Centre de convention « King Hussein Bin Talal », au bord de la mer Morte.

Programme

Un avant-projet de programme a été communiqué aux États Parties le 16 février 2007 et présenté aux réunions des Comités permanents en avril 2007. Les États Parties l'ont jugé acceptable pour l'adoption au début de la huitième Assemblée.

Liste des intervenants

L'avant-projet de programme contient un échange général de vues. Il est conseillé cependant aux États Parties et aux observateurs de faire non pas des déclarations d'ordre général, mais le point sur les sujets thématiques indiqués dans le point 11 de l'ordre du jour («Examen du fonctionnement et de l'état général de la Convention»). Si elles le désirent, les délégations peuvent faire des déclarations écrites plutôt que des exposés oraux. Celles qui souhaitent prendre la parole lors de l'échange général de vues doivent en informer le secrétaire général par courrier électronique à l'adresse apl.msp@unog.ch ou par fax au +41 22 917 00 34.

Des débats thématiques sur diverses questions se rapportant à la poursuite des buts fondamentaux de la Convention seront organisés au titre du point 11 de l'ordre du jour, «Examen du fonctionnement et de l'état général de la Convention». Si votre délégation souhaite y participer, elle peut soit le signifier en levant son écriteau, soit prendre contact avec le coordinateur exécutif du président de la Réunion (Chef de l'Unité d'appui à l'application de la Convention) par courrier électronique à l'adresse isu@gichd.org ou par fax au +41 22 906 1690.

Cérémonie d'ouverture et visite sur le terrain

Une cérémonie d'ouverture aura lieu le soir du 17 novembre sous les auspices de Sa Majesté le Roi Abdullah II. Elle sera précédée d'un cocktail donné par la Jordanie. Toutes les personnes qui assisteront au cocktail et à la cérémonie d'ouverture devront se trouver dans le Centre de convention « King Hussein Bin Talal » à 17 h 00 au plus tard, sous peine de ne pas être admises pour des raisons de sécurité.

Une visite sur le terrain est prévue dans la matinée du 17 novembre pour tous les délégués de la huitième Assemblée qui souhaitent observer les progrès accomplis et les défis qui restent à relever dans la mise en œuvre la Convention en Jordanie. La visite se rendra à l'endroit où Jésus a été baptisé, qui, bien entendu, est l'un des sites religieux les plus importants du pays. Cet endroit ne se trouve qu'à 15 à 20 minutes de voiture du Centre de convention et des hôtels situés au bord de la mer Morte. Ce site a été choisi principalement du fait qu'il s'agissait jadis d'un grand champ de mines qui a été complètement nettoyé avant la visite de feu Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II en 2000. De plus amples informations sont affichées sur le site Web de la huitième Assemblée (www.8mspjordan.org).

Evènements parallèles

Diverses salles sont à la disposition des États Parties et des organisations pour les réunions des groupes de contact et autres évènements parallèles. Les personnes qui souhaitent réserver un espace pour de telles activités doivent prendre contact avec le coordinateur exécutif du président de la huitième Assemblée (i.e. le Chef de l'Unité d'appui à l'application de la Convention) par courrier électronique à l'adresse isu@gichd.org ou par fax au +41 22 906 1690. On notera qu'il est déconseillé d'organiser des évènements ou des réunions parallèles qui auraient lieu en même temps que des sessions de la huitième Assemblée.

Expositions

Des expositions seront tenues sur les marges de la huitième Assemblée pour des organisations impliqués dans l'action contre les mines. Cependant, l'équipe 8MSP-Jordan n'accepte plus des demandes de l'espace d'exposition car la date limite pour recevoir de telles demandes a été le 1^{er} Septembre 2007.

Veillez noter que les organisations qui ont déjà réservé leur espace d'exposition doivent fournir à l'équipe 8MSP-Jordan une liste complète de tous les matériaux qui seront embarqués en Jordanie dans le but de l'exposition. Ceci lui permettra d'informer le département de douane sur l'expédition afin de faciliter son arrivée en Jordanie. Veuillez envoyer votre liste à Mme Lina Abu Nuwar Ghazi, sous-secrétaire général de la huitième Assemblée.

Le porteur officiel du 8MSP, le ligne aérienne Royal Jordanian (RJ), est heureux d'offrir à des exposants une réduction de 25% sur toutes les expéditions destinées à l'exposition 8MSP. Pour l'information additionnelle comprenant des modalités et des conditions, veuillez entrer en contact avec votre bureau local de RJ.

Visas

Un visa est obligatoire dans tous les cas pour entrer en Jordanie. Les délégués (ainsi que leurs accompagnateurs, i.e. non-délégués) et les représentants des médias peuvent obtenir ces visas gratuitement avant leur voyage et il leur est conseillé de faire leur demande de visa en ligne. Ce service ne sera disponible que pour la huitième Assemblée. On trouvera de plus amples renseignements sur ce service et sur les demandes de visas en ligne sur le site Web de la huitième Assemblée, à l'adresse www.8mspjordan.org.

Arrivée, départ et transport

Le porteur officiel du 8MSP, le ligne aérienne Royal Jordanian (RJ), est heureux d'offrir à des participants une réduction de 25% sur toutes leurs billets d'avion vers la Jordanie. Pour des réservations et autre information comprenant des modalités et des conditions, veuillez entrer en contact avec votre bureau local de RJ.

Les délégués seront accueillis à l'aéroport par des représentants du Comité national jordanien pour le déminage et la réhabilitation et seront conduits dans des hôtels réservés (voir ci-après). Ce service sera offert du 16 au 18 novembre. Les délégués arrivant avant ou après ces dates devront s'occuper eux-mêmes de leur transport depuis l'aéroport. Des dispositions particulières seront prises sur demande pour les personnes handicapées.

Le transport aller et retour des délégués entre les hôtels réservés et le Centre de convention « King Hussein Bin Talal » sera assuré tous les jours du 17 au 22 novembre.

Le transport entre ces hôtels et l'aéroport sera assuré du 22 au 24 novembre. Les délégués qui partiront avant ou après ces dates devront s'occuper eux-mêmes de leur transport jusqu'à l'aéroport.

On trouvera de plus amples renseignements concernant l'horaire des navettes sur le site Web de la huitième Assemblée dès que les itinéraires auront été finalisés.

Hébergement

Le Centre de convention « King Hussein Bin Talal » se situe à une quarantaine de kilomètres d'Amman. La Jordanie a négocié des tarifs spéciaux et réservé un certain nombre de chambres dans les hôtels de la mer Morte et dans certains hôtels d'Amman. Pour bénéficier de ces tarifs préférentiels, les délégations doivent faire leurs réservations en remplissant le formulaire en ligne qui se trouve sur le site Web de la huitième Assemblée, le **1^{er} octobre 2007** au plus tard. On trouvera de plus amples renseignements à ce sujet à l'adresse www.8mspjordan.org.

Inscription

A. États Parties et autres États

Chaque État doit désigner un chef de délégation et les autres représentants, représentants suppléants et conseillers voulus. Le nom de ces personnes doit être communiqué au secrétaire exécutif de la huitième Assemblée, dont les coordonnées sont les suivantes:

M. Tim Caughley
Secrétaire exécutif de la huitième Assemblée des États Parties
Bureau des affaires de désarmement de l'ONU (branche de Genève)
Palais des Nations, salle C-109
8-14, avenue de la Paix
1211 Genève 10
Suisse
Fax: +41-22-917-0034
E-mail: aplcm.sp@unog.ch

B. Organisations internationales et régionales

Les organisations concernées, dont le UNHCR, le PNUD, l'UNICEF, l'OMS, le PAM, les organisations régionales, le CICR, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, l'Ordre souverain de Malte, l'ICBL et le CIDHG doivent désigner un chef de délégation et les autres représentants, représentants suppléants et conseillers voulus. Le nom de ces personnes doit être communiqué au secrétaire exécutif de la Réunion.

C. L'ICBL et ses organisations membres

ICBL et ses organisations membres qui souhaitent participer à la 8^{ème} Assemblée des États Parties doivent compléter le formulaire de participation en ligne au site Web (www.8mspjordan.org). En plus, les participants sponsorisés par ICBL doivent également s'inscrire auprès de ICBL. En coopération avec l'équipe de 8MSP Jordanie, l'ICBL alors rassemblera l'information nécessaire et la transmettra au Secrétaire Exécutif de la huitième Assemblée. L'ICBL peut être contacté à travers:

M^{me} Daiana Savage
Assistante administrative
Campagne internationale pour interdire les mines
7, chemin de Balxert
1219 Genève
Tel: +41(0) 22 920 03 25
Fax: +41(0) 22 920 01 15
E-mail: savage@icbl.org

D. Autres organisations demandant le statut d'observateurs officiels

Selon le projet de règlement intérieur, les organisations autres que celles expressément citées dans le projet de règlement peuvent assister à la huitième Assemblée en tant qu'observateurs si elles y ont été invitées par le Comité de coordination des coprésidents et sous réserve de l'approbation de la huitième Assemblée. Les organisations intéressées peuvent demander une invitation en écrivant au secrétaire exécutif, qui transmettra les demandes au Comité de coordination.

E. Médias

La huitième Assemblée est ouverte aux médias. Il est demandé aux représentants des médias qui ne sont pas déjà accrédités auprès de l'Office des Nations Unies à Genève de prendre contact avec la personne suivante pour obtenir de plus amples renseignements à propos de la huitième Assemblée:

M^{me} Lina Abu Nuwar Ghazi
Sous-secrétaire générale et porte-parole de la huitième Assemblée
Chef de l'équipe jordanienne pour la huitième Assemblée
Tél: +962 6 5826973
Fax: +962 6 5859614
E-mail: labunuwar@ncdr.org.jo

F. Organisations et particuliers souhaitant assister à la Réunion sans avoir le statut d'observateurs officiels

Selon le projet de règlement, la huitième Assemblée des États Parties sera publique, ce qui signifie que les particuliers souhaitant y assister pourront le faire depuis la tribune du public. Pour des raisons de sécurité, ceux-ci doivent prendre contact avec le secrétaire exécutif pour avoir accès au lieu de la huitième Assemblée.

Programme de visites et activités après la huitième Assemblée

On trouvera sur le site Web de la Réunion (www.8mspjordan.org) une description détaillée du programme destiné aux accompagnateurs des délégués et des activités organisées à l'intention de ceux et celles qui souhaitent prolonger leur séjour en Jordanie après la huitième Assemblée. Un tour opérateur sera présent dans le Centre de convention pendant toute la durée de la huitième Assemblée pour aider les délégués et leurs accompagnateurs qui désirent prendre part à de telles activités.

Autres renseignements

M^{me} Lina Abu Nuwar Ghazi
Sous-secrétaire générale et porte-parole de la huitième Assemblée
Chef de l'équipe jordanienne pour la huitième Assemblée

M. Peter Kolarov
Spécialiste des affaires politiques
Bureau des affaires de désarmement de l'ONU

M. Kerry Brinkert
Chef de l'Unité d'appui à l'application de la Convention
CIDHG

Tél: +962 6 5826973
Fax: +962 6 5859614
E-mail: Labunuwar@ncdr.org.jo

Tel: +41 22 917 34 41
Fax: +41 22 917 00 34
E-mail: pkoralov@unog.ch

Tel: +41 22 906 1637
Fax: +41 22 906 1690
E-mail: k.brinkert@gichd.org

www.8mspjordan.org

www.unog.ch/disarmament

www.8msp.org